



Liste recommandée des variétés de betterave sucrière pour 2020

Source: essais variétaux CBS, moyennes 2017-2019

Variété (obteneur)	Rendement en racines relatif ¹	Richesse en sucre relatif ¹	Rendement en sucre raffiné* relatif ¹	Produit brut par ha** relatif ¹	Extractibilité %	Levée au champ %	Doubles germes %	Cercos- poriose *** note	Adaptée aux zones SBR	Couleur de l'enrobage
Variétés standard										
Samuela (KWS)	108,2	97,5	104,9	102,0	87,7	92,2	0,5	4,6	Non	Orange
Masai (SV)	101,4	98,9	100,5	99,9	88,4	92,3	0,5	5,5	Non	Bleu
Strauss (Strube)	96,1	102,4	98,9	100,4	88,7	90,9	1,2	4,6	Non	Bleu
Variété Conviso (testée séparément)										
Variété standard de référence	113,2	97,7	109,6	104,9	87,1	90,2	0,8	4,3		
Smart Belamia (KWS)	100,0	100,0	100,0	100,0	87,9	88,5	0,8	3,2	Non	Orange

Variétés spéciales

Tesla (Strube)	Variété réservée aux sites avec une forte pression cercosporiose	Non	Bleu
BTS 2725 (Betaseed)	Variété réservée aux régions transitoires du SBR	Oui	Vert
Rhinema (Hilleshög)	Variété réservée pour les zones où le SBR est établi	Oui	Bleu
Rhinema (Hilleshög)	Variété réservée aux sites infestés par le rhizoctone brun	Oui	Bleu
BTS 440 (BETA)	Variété réservée aux sols infestés de nématodes à kystes (<i>Heterodera Schachtii</i>)	Evtl.	Vert
Tesla bio (Strube)	Variété pour la production biologique, semence non traitée	Non	Gris
Rhinema bio (Hilleshög)	Variété pour la production biologique, si des dégâts de SBR ou rhizoctone sont attendus. Semence non traitée.	Oui	Grise

Remarque: toutes les variétés de l'assortiment sont résistantes à la rhizomanie.

¹ Valeurs relatives: 100 = moyenne des variétés commercialisées en 2017/2018/2019.

* Rendement en sucre = rendement en racines x teneur en sucre x extractibilité

** Produit brut = prix de base quota A+/- les majorations/déductions pour la teneur en sucre et l'extractibilité + la prime de culture selon les conditions de l'Accord interprofessionnel 2019.

*** Cercosporiose: notation après une lutte fongique réduite. Note: 1 = feuillage sain; 9 = feuillage totalement anéanti. Prévoir un fongicide supplémentaire lorsque la notation d'une variété est supérieure de 1.5.

- Toutes les semences sont traitées avec du Tachigaren, fongicide qui assure une protection contre le pied noir.
- Le traitement **Force** est autorisé en PER:
 - C'est un insecticide de contact qui combat ver fil de fer, atomaire et collembole.
 - Il est inefficace contre les limaces et le nématode du collet.

Résultats détaillés de tous les essais variétaux sur: www.betterave.ch



Quantité de semences par hectare selon l'espacement choisi et l'interligne

1 paquet = 1 unité = 100 000 graines ou pilules.

Conditions de semis	Espacement	Nombre de paquets/ha selon interligne		Surface semée avec un paquet (ares) selon interligne	
		cm	44 cm	50 cm	44 cm
Bonnes (à éclaircir)	11	2,1	1,9	47	55
	12	1,9	1,7	52	58
	13	1,7	1,6	58	62
Très bonnes (semis en place)	17	1,4	1,2	70	83
	18	1,3	1,1	76	90
	19	1,2	1,1	83	95
	20	1,1	1,0	90	100

Chiffres gras = espacements recommandés.

Peuplement

Plantes par ha	Nombre de plantes saines à trouver sur 10 m de ligne selon écartement des lignes	
	44 cm	50 cm
60 000	27	30
70 000	31	35
80 000	36	40
90 000 → optimum	40	45
100 000	44	50

Faut-il remplacer la culture ?

Période	Limite de peuplement plantes/ha	Nombre de plantes saines à trouver sur 10 m de ligne selon écartement des lignes	
		44 cm	50 cm
fin avril	44 000	20	22
début mai	40 000	18	20
mi-mai	36 000	16	18

Ne compter que les plantes saines que l'on peut laisser après éclaircissage.

Date limite de ressemis : 20 mai. Au-delà de cette date, si un traitement herbicide a été effectué, le **maïs** est la seule culture possible sous conditions (labour, travail du sol, etc.). Contactez la firme ayant fourni l'herbicide.

Comment calculer son rendement en sucre blanc ?

Quantité de sucre blanc (kg) produit selon la teneur en sucre et le rendement						
% sucre	dt/ha	% sucre blanc*				
		600	700	750	800	900
16,00%	14,00%	8 400	9 800	10 500	11 200	12 600
16,50%	14,50%	8 700	10 150	10 875	11 600	13 050
17,00%	15,00%	9 000	10 500	11 250	12 000	13 500
18,00%	16,00%	9 600	11 200	12 000	12 800	14 400

* Le quota de sucre attribué par les sucreries est exprimé en kg de sucre blanc.

Taux de sucre blanc = taux de sucre mesuré moins 2% de pertes au raffinage (selon accord professionnel).

Exemple de calcul :

Pour produire 8 000 kg de sucre supplémentaire, de quelle surface a-t-on besoin ?

Selon les rendements et teneurs en sucre moyens, soit 750 dt/ha et respectivement 16%.

Voir tableau ci-dessus : 10 500 kg de sucre = 1 ha ; 8 000 kg de sucre = X ha → 0,76 ha.